



Numéro 29, vendredi 10 juin 2005

Le XV^e Congrès national du Parti Québécois a été, comme tous les Congrès nationaux, un lieu de grandes émotions...et cette fois-ci de grands bouleversements. Le Parti Québécois est orphelin de chef, mais a une nouvelle présidente. Il a aussi une nouvelle chef parlementaire. Il formulé un projet de pays et s'est donné de nouveaux Statuts. Je vous raconte tout cela dans les prochaines lignes et vous présente mes activités des derniers...et prochains jours !

UN XV^e CONGRÈS NATIONAL DU PARTI QUÉBÉCOIS...HEUREUX ET TRISTE...

Réunies au Palais des Congrès de Québec les 3, 4 et 5 juin 2005, les déléguées du XV^e Congrès national du Parti Québécois ont adopté une *Déclaration de principes* et un *Programme de pays* qui forment ensemble *Un projet de pays*. Des débats de très grande qualité ont eu lieu dans les six commissions du Congrès et ont permis de doter le Parti Québécois d'un projet de pays qui devra être enrichi, d'ici la prochaine élection, par des politiques nationales et des engagements pour le pays. J'ai participé activement aux travaux de la Commission A relatifs à la réalisation de la souveraineté et j'ai fait équipe avec le député Jean-Pierre Charbonneau ainsi qu'avec plusieurs militantes des circonscriptions, régions et instances du Parti Québécois pour bonifier la proposition présentée sur cette question par le Conseil exécutif national. J'ai également effectué plusieurs interventions lors de la plénière sur des propositions relatives à Télé-Québec, à la diversité culturelle, aux nations autochtones, à l'État de droit et aux droits économiques, sociaux et culturels.

Les délégués ont par ailleurs adopté des nouveaux Statuts et ont notamment institué une Commission politique ainsi qu'une Commission à l'organisation, à la mobilisation et à la formation. Un Conseil national et une Conférence nationale se voient par ailleurs confier des responsabilités relatives à au programme et au parti. Un nouveau Conseil exécutif national a été élu et sera présidé par Monique Richard. François Rebello, le président de l'Association du Parti Québécois de Mercier, a été élu au poste de vice-président et président de la Commission politique.

Si l'on peut se réjouir du résultat des travaux du XV^e Congrès national, la démission de Bernard Landry s'est avérée un moment aussi difficile que triste. Dans un discours empreint de courage et de dignité, M. Landry a dit vouloir redevenir, à la lumière des résultats, un militant et a affirmé :

Pour assumer des fonctions comme les miennes, qui étaient celles de René Lévesque et de ses successeurs, il faut avoir un appui solide, indiscutable, massif. Je suis un homme de cause, je ne suis pas un individualiste, je suis un démocrate, je suis un homme de société, et je pense en mon âme et conscience que je ne pourrais pas servir la société comme je voudrais le faire avec ce niveau d'appui. Il laisse une inquiétude trop grande, il laisse des possibilités de spéculation qui nuiraient à l'action du parti et qui nuiraient à mon action comme chef de ce parti. [...]

N'oubliez pas que personne n'est irremplaçable. On l'a assez dit et on l'a assez vu dans l'histoire humaine. Je vous souhaite tout simplement d'avoir un chef ou une chef capable, décidé(e), qui a

l'énergie, qui a la force requise pour diriger un parti comme le nôtre, et je suis certain que vous y arriverez. [...]

Alors nous nous reverrons sur le terrain de la militance et j'espère que je serai avec vous le soir de l'indépendance nationale.

LOUISE HAREL, NOUVELLE CHEF PARLEMENTAIRE A.I.... ET UNE CHEF À ÉLIRE

Pour assurer la transition à l'Assemblée nationale, les 45 membres de l'aile parlementaire se sont réunis en caucus spécial le lundi 7 juin et ont élu au scrutin secret, et à la majorité des deux tiers, une personne pour assumer le rôle de chef parlementaire à l'intérim. La députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel, a été élue par ses pairs et assume depuis le 7 juin ses nouvelles fonctions.

S'agissant du chef du Parti, les nouveaux Statuts prévoient toujours que le chef sera élu au suffrage universel des membres. Le Conseil exécutif national devra élaborer un règlement régissant cette élection et ses membres sont conviées à une réunion le samedi 11 juin à l'occasion de laquelle les modalités et la date de la tenue du vote seront discutées. La Conférence nationale sera saisie de la recommandation du Conseil exécutif national et arrêtera les règles devant s'appliquer à cette course à la direction du Parti Québécois.

J'ai fait savoir que je réfléchissais à l'idée de me porter candidat...et j'y réfléchirai bien !

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE...JUSTICE, MODE DE SCRUTIN, SANTÉ

Les travaux parlementaires m'ont occupé aux lendemains du Congrès. J'ai siégé à la Commission des institutions qui a procédé à des consultations particulières relatives au projet de *Loi sur le Directeur des poursuites publiques* (Projet de loi n° 109). J'ai également participé au débat concernant la motion instituant une Commission spéciale chargée de l'étude de l'avant-projet de *Loi électorale*. L'Opposition officielle a présenté des amendements à cette motion pour consacrer l'approche transpartisane et citoyenne des travaux entourant la réforme du mode de scrutin, mais le parti gouvernemental fait la sourde oreille. J'ai aussi pris la parole lors du débat d'urgence sur l'arrêt de la Cour suprême dans l'affaire relative à l'assurance-maladie privée...et ai formulé un commentaire d'arrêt pour les députés de l'Assemblée.

ET LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES AUSSI...

La Troisième réunion d'experts gouvernementaux de l'UNESCO s'est réunie à Paris des 24 mai au 3 juin et a adopté le texte d'un avant-projet de *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Ce texte a été approuvé par une très large majorité d'États, mais les États-Unis et certains autres États ont exprimé une forte dissidence. Le texte sera transmis à la Conférence générale de l'UNESCO pour les fins de son adoption lors de sa 33^e session du 3 au 21 octobre 2005 prochain. La ministre des Relations internationales du Québec, madame Monique Gagnon-Tremblay, a présenté à l'Assemblée nationale le jeudi 9 juin une motion ainsi libellée :

« Que l'Assemblée nationale souligne l'étape importante franchie le 3 juin dernier à l'UNESCO lors de la dernière Réunion des experts intergouvernementaux sur l'avant-projet de Convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles. »

J'ai pris la parole au nom de l'Opposition officielle et ai souligné quelques avancées résultant notamment de l'affirmation dans l'article 20 de l'avant projet que la future convention ne sera pas subordonnée aux autres instruments internationaux, à titre principal aux accords commerciaux. Mais, j'ai

tenu à ajouter qu'il y avait toutefois une ombre au tableau, puisque l'on a affaibli considérablement le mécanisme de règlement des différends. Dans ses versions précédentes, l'avant-projet comportait une procédure de règlement des différends où il y avait une procédure de conciliation obligatoire. Dans la dernière version du texte, ce mécanisme de conciliation peut faire l'objet d'un « opting out » et ne sera applicable que si un État s'abstient de faire une telle déclaration. Ainsi, il sera permis à une partie à la convention de ne pas être assujettie à la conciliation et de ne pas devoir répondre de ses violations de la convention.

Je continuerai de m'intéresser au sort de la future convention dans le cadre du mandat d'initiative de la Commission de la culture qui a produit un rapport intérimaire dont le dépôt est prévu à l'Assemblée nationale le lundi 13 juin 2005. La Commission devra produire un rapport final dans lequel il des recommandations seront formulées à l'intention des parlementaires qui seront d'ailleurs appelées à approuver l'engagement international important que constituera la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.

LE SPECTACLE DE COMMÉMORATION DU RÉFÉRENDUM DE 1980..ET CELUI À VENIR DU RÉFÉRENDUM DE 1995...ET LES AUTRES RENDEZ-VOUS POUR CÉLÉBRER LE RÉFÉRENDUM DE 1995

J'ai assisté au spectacle de commémoration du 25^e anniversaire du référendum de 1980 organisé par le Conseil de la souveraineté le 20 mai 2005. Ce spectacle pour l'indépendance du Québec intitulé s'est déroulé le vendredi 20 mai au Métropolis et m'a permis une chanson de Gilles Vigneault chantée en cinq langues, voir Raoul Duguay faire danser la foule, François Parenteau imiter nos premiers ministres, Christopher Hall et Boucar Diouf nous faire sourire et rire... De beaux moments en musique, en poésie et en images.

Le Conseil de la souveraineté a prévu d'autres rendez-vous pour célébrer le 10^e anniversaire du référendum du 30 octobre 1995. Ainsi du 11 au 18 septembre, il y aura une semaine de théâtre politique à l'Espace Go, le 1^{er} octobre une Nuit de poésie et de chansons sur le Québec au Monument national et au parc adjacent à la Société des arts technologiques, 10 jours des « vues politiques » à la mi-octobre au Cinéma Beaubien et un Forum national et le lancement d'un livre collectif sur l'indépendance du Québec les 22 et 23 octobre. Et pour clôturer les célébrations, il y aura un grand spectacle à Montréal le vendredi 29 octobre et le lancement à cette occasion du livre *200 noms pour un Oui* rappelant l'événement du Parc Éphémère d'octobre 1995.

LE VI^e MARCHÉ FRANCOPHONE DE LA POÉSIE

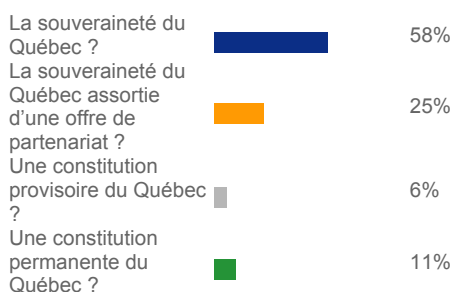
J'ai participé à l'ouverture de la sixième édition du Marché francophone de la poésie qui se déroulait sur la place Gérald-Godin le vendredi 3 juin 2005. J'ai pu y prononcer une allocution et rappeler qu'[a]u moment où les travaux de l'UNESCO relatifs à l'adoption d'une *Convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles* sont dans une phase décisive, la diversité culturelle est bien servie par la poésie, par notre poésie nationale et par l'ensemble des poésies nationales qui forment une poésie universelle et le patrimoine poétique de l'humanité. La poésie enrichit, ai-je ajouté, le patrimoine culturel de l'humanité et est, à cet égard, dépositaire, voire le fiduciaire, de la diversité culturelle. Elle doit être, dès lors, protégée et promue. J'ai salué la contribution de la Maison de la poésie et de sa directrice Isabelle Courteau au succès du Marché francophone de la poésie, que je suis toujours fier d'appuyer.

VOTRE AVIS SUR LA FERVEUR SOUVERAINISTE

Une majorité significative des répondantes à mon dernier sondage en ligne préfère que le prochain référendum porte sur la souveraineté du Québec (58 %) plutôt que sur la souveraineté assortie d'une offre de partenariat (25 %). 17 % des répondantes souhaitent que le référendum porte sur la Constitution du Québec, sous sa forme provisoire (6 %) ou permanente (11 %).

▼ Votre avis

La ferveur souverainiste reprend au Québec et un troisième référendum sur le statut politique du Québec pourrait être organisé au lendemain de la prise du pouvoir par le Parti Québécois. Souhaiteriez-vous que ce référendum porte sur :



Je vous invite à répondre dans les prochains jours à un sondage qui porte quant à lui sur la privatisation des places de garde en milieu familial. La ministre Carole Thériberge a évoqué ce scénario et je voudrais savoir ce que vous en pensez. Voici la question...et les choix de réponses :

▼ Votre avis

La ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, madame Carole Thériberge, n'écarte pas la possibilité que les 88 000 places de garde en milieu familial, qui sont sous la responsabilité des centres de la petite enfance CPE), soient confiées à des agences privées. A l'égard de cette proposition, êtes-vous :

- Très favorable
- Favorable
- Défavorable
- Très défavorable

LECTURES ET CULTURES

Je suis allé faire mes premiers emprunts à la Grande bibliothèque. Tous les exemplaires des *Chambres de bois* d'Anne Hébert avaient été empruntés, mais j'ai découvert le dernier roman de Christian BOBIN, *Louise Amour*, Paris, Gallimard, 2004, 141 p. et l'ai dévoré. Cet auteur français, l'un des contemporains préférés, parle d'amour, d'âme, de Dieu et de livres. Sur ces derniers, il écrit d'ailleurs :

Les livres sont de vieux serviteurs sur le dos desquels nous disposons, afin qu'il les portent à notre place, nos craintes et nos espérances. Le temps passé à lire qui est du temps changé en lumière, l'espérance attrapée comme un rhume en rêvant, la puissance secrètement demandée aux livres savants, tout de nous pèse sur les épaules, la nuque, le dos de nos esclaves de papier. (pp. 55-56).

À l'occasion de ma visite à la grande Bibliothèque, j'ai d'ailleurs acheté le catalogue de la première exposition de la Grande bibliothèque qui porte d'ailleurs le titre de l'exposition : *Tous ces livres sont à toi* » - *De l'œuvre des bons livres à la Grande bibliothèque*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec et Les Presses de l'Université Laval, 2005, 181 p.. Ce beau livre relate l'histoire du livre au Québec...et à, bien des égards, l'histoire du Québec. L'exposition vaut le détour et le livre mérite un achat !

Un livre d'enfant, un si beau cadeau d'anniversaire, m'a séduit et a séduit le jury du prix littéraire du gouverneur général. Lire *Nul poisson où aller* de Marie-Francine HÉBERT et Janice NADEAU, cette vue à vol d'oiseau d'un moment de guerre, procure des moments de grande émotion autant par ses mots que les dessins magnifiques de Janice Nadeau. J'en citerai des extraits lorsque je présenterai mon projet de *Loi proclamant la Journée internationale de la paix* à l'Assemblée nationale du Québec.

J'ai terminé la lecture du livre Bernard DORIN, *Les Kurdes – Destin héroïque, destin tragique*, Paris, Éditions Lignes de repères, 2005, 106 p. et ai bien aimé la formule questions-réponses qui m'ont permis de bien comprendre la lutte de libération nationale du peuple kurde. Il y a toujours sur ma table de chevet les livres : Sylvie PAQUEROT, *Un monde sans gouvernail – Enjeux de l'eau douce*, Montréal, Athéna, 2005, 166 p., Nadine BISMUTH, *Les gens fidèles ne font pas les nouvelles*, Montréal, Boréal, 2001, 226 p. et Charles A. CERAMI, *Jefferson's Great Gamble*, Naperville, Sourcebook's Inc, 2003, 209 p. qui porte sur « the remarkable story of Jefferson, Napoleon and the men behind the Louisiana purchase ». Et s'y ajoute maintenant le recueil de Denise DÉSAUTELS, *Mémoires parallèles – Choix de poèmes*, Montréal, Éditions du Noroît, 2004, 251 p. que m'a gentiment offert l'éditeur et poète Paul Chamberlan lors du Marché francophone de la poésie.

Sur scène et à la Station « C » à Montréal le 29 mai dernier, j'ai pu voir et entendre *Leçons d'absences*, une spectacle de quatre créations alliant musique et littérature présenté par le groupe de musique contemporaine *Codes d'accès*. J'y ai retrouvé celle qui dirigeait la production du spectacle, Cléo Palacio-Quintin, une artiste de la circonscription de Mercier, à qui j'ai dit avoir bien aimé « sa » production !

J'ai vu aussi, sur le grand écran, *The Syrian Bride* d'Éran Riklis, que je vous recommande et qui rappelle l'occupation du Golan par Israël depuis 1967 et les effets qu'elle a sur les hommes et les femmes qui l'habitent. J'ai été fasciné par la *Marche de l'empereur* de Luc Jacquet, ce film sur la vie des manchots empereurs et leur cycle de reproduction. Et je cours m'acheter la bande sonore du film pour écouter la superbe musique d'Émilie Simon. J'ai vu *C.R.A.Z.Y.* du réalisateur québécois Jean-Marc Vallée et ai moins aimé, bien que les images y étaient soignées et quelques interprétations remarquables, notamment celle de Danielle Proulx dans le rôle de la mère de Zachary Beaulieu.

L'AGENDA DU MOIS DE JUIN 2005

Voici mes activités du mois de juin 2005 pendant lequel arrivera enfin l'été à 6 h 45 le 21 juin ! :



1 ^{er} juin	Réunion préparatoire au XV ^e Congrès national du Parti Québécois
2 juin	Séance de travail de la Commission de la culture
3, 4 et 5 juin	Allocution à l'ouverture du Marché francophone de la poésie XV ^e Congrès national du Parti Québécois (Palais des Congrès de Québec)
6 juin	Réunion spéciale du caucus et élection du chef parlementaire
7 juin	Réunion de la Commission des institutions (Projet de <i>Loi sur le Directeur des poursuites publiques</i> - Projet de loi n° 109) Caucus national
8 juin	Réunion de la Commission des institutions (Projet de loi n° 109) Première allocution dans le cadre de la motion sur l'avant-projet de <i>Loi électorale</i>
9 juin	Allocution sur une motion relative à l'avant-projet de <i>Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles</i>
10 juin	Allocution dans le cadre du débat d'urgence sur l'arrêt de la Cour suprême sur l'interdiction de l'assurance-maladie privée Deuxième allocution dans le cadre de la motion sur l'avant-projet de <i>Loi électorale</i>
11 juin	Assemblée générale des Intellectuels pour la souveraineté (IPSO) et lancement du livre (Maison Ludger-Duvernay) Présence à l'événement <i>Tableau noir sur nuit blanche</i> (La Tulipe)
12 juin	Assemblée de cuisine
14 juin	Caucus national
15 juin	Réunion de la Commission des institutions (Projet de <i>Loi modifiant la Loi sur la justice administrative et d'autres dispositions législatives</i> (Projet de loi n° 103))
16 ou 17 juin	Fin des travaux parlementaires
21 juin	Solstice d'été...à 6 h 45 Caucus national
23 et 24 juin	Célébrations de la Fête nationale du Québec
27 juin	Assemblée de fondation de l'Association québécoise de droit constitutionnel (Hôtel du Parlement à Québec)

Pour d'autres renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Renée-Chantal Bélinga par la voie téléphonique ((514) 525.88.77), électronique (rbelinga@assnat.qc.ca) ou postale (1012, avenue du Mont-Royal Est H2J 1X6).



Je préparerai un autre courriel du député au début du mois de juillet, avant de prendre un petit congé estival !

Le député de Mercier,

Daniel Turp

Hôtel du Parlement
Bureau 3.93
Québec (Québec)
G1A 1A4
 (418) 644-1430;  (418) 641-2707

~
 d@nielturp.org
 danielturp.org

1012, avenue du Mont-Royal Est
Bureau 102
Montréal (Québec)
H2J 1X6
 (514) 525-8877;  (514) 521-0147